***S50 Informations aux salariés, des élus CGT au CSE***

**La mobilisation continue !**

**Tous ensemble nous sommes plus fort !**

**Après le 5 décembre ? RDV le 10 décembre !**

**Une image contenant texte

Description générée automatiquementNous étions 3000 à manifester dans les rues de Montbéliard, 1500 dans le groupe PSA et plus d’un million dans tout le pays, le 5 décembre, contre l’attaque de nos futures et actuelles retraites, mais aussi contre le NEC 2 qui affaiblira encore plus nos droits et nos conditions de travail.**

CGT, Gilets Jaunes, et l’intersyndicale rejoints par la CFE/CGC, sont tous convaincus que l’âge de la retraite ne se négocie pas. Nous devons réaffirmer à ce gouvernement à la botte du capital qu’il nous faut travailler moins mais travailler tous, c’est la seule et unique solution. L’état veut nous faire croire que le régime des retraites sera déficitaire d’ici 2025 et qu’il faut agir tout de suite, mais ce qu’il occulte volontairement c’est que le PIB ne cesse d’augmenter. Il calcule aujourd’hui en nous faisant croire que la part du gâteau sera la même, sans compter que le gâteau va grossir et qu’il y a des réserves dans le fonds de pension. **Ce ne sont pas les retraites qui coûtent cher, c’est l’évasion fiscale.**

**La retraite à points est un piège pour l’ensemble du salariat, le gouvernement ne peut garantir un prix du point fixe. Ce qu’il nous faut, c’est améliorer notre système actuel, en supprimant les inégalités salariales H/F, en revalorisant les salaires, que les retraites soient calculées sur les 10 dernières années, en supprimant les exonérations fiscales des entreprises du CAC40, en instaurant des cotisations sur l’intéressement et la participation…**

Nous sommes également convaincus que seuls, la SNCF, la RATP et les enseignants etc… ne pourront pas faire reculer le gouvernement sur l’ensemble de la réforme. C’est pourquoi il est nécessaire que les entreprises privées s’y mettent aussi.

Nous avons aussi nos propres intérêts à défendre, ici chez PSA, nous devons dénoncer le coup de rabot que la direction veut nous imposer, alors que l’entreprise n’a jamais été si florissante.

**Nous devons dire non au NEC 2**

**Non à la Suppression des ACCAC ! Non à l’aggravation du système des compteurs ! Non au chômage à l’heure ! etc…**

**PSA et les médias soulignent que cela fait 10 ans qu’il n’y avait pas eu autant de manifestants dans les rues. Il est temps de battre le fer tant qu’il est chaud !**

**L’intersyndicale a voté et décidé la reconduction du mouvement,**

**Ce mardi 10 décembre 2019**

* **À 10H au foyer municipal d’Audincourt pour discuter ensemble des suites à donner au mouvement,**
* **À 14H place du champ de foire de Montbéliard pour une manifestation.**

**Ce mot d’ordre de grève couvre l’ensemble des salariés se déclarant en grève sur la journée du 10 décembre. Nous appelons les salariés du VSD ou de contre-tournée à ne pas remplacer les grévistes.**

**Bancs : une bouffée d’oxygène…enfin ! 😊**

****Le problème des fumées blanches aux bancs est résolu ! Il s’agissait finalement d’un surplus de lubrifiant que le fournisseur utilisait pour l’usinage des pièces d’échappement. Il aura fallu un an pour y parvenir.

**La direction qui minimisait le problème au départ n’aurait pas pris le sujet au sérieux sans l’intervention des salariés, soutenus par la CGT :**

* Interventions régulières des élus CGT au CHSCT de QCP à partir de l’été 2018.
* Mail envoyé par la CGT à l’inspection du travail et à la CARSAT le 03 octobre 2018.
* Intervention de l’inspecteur du travail le 21 novembre 2018 (mail de la CGT).
* Intervention tous les mois lors du CSE.
* Demandes des délégués CGT de faire réparer les aspirations et d’en installer de nouvelles.
* Réclamation collective CGT début 2019 signée par la quasi-totalité des salariés du secteur.

**Les salariés ont contribué à ce succès en menacant d’utiliser leur droit de retrait face aux éventuels dangers de cette situation. C’est la preuve que nous pouvons améliorer nos conditions de travail en se mobilisant et agissant tous ensemble !**

**Une prime qui pue l’arnaque !**

Une image contenant texte, carte

Description générée automatiquementLors du CSE de fin novembre la direction a annoncé le travail des 27 et 28 décembre 2019 en jurant la main sur le cœur de faire appel uniquement à des volontaires. **Avec le chantage au contrat des salariés intérimaires et les avenants aux contrats de travail de nuit et VSD, les volontaires sont tout de suite trouvé**s. Dans sa grande générosité, la direction versera une prime dite « d’agilité » de 50 € brut pour les deux jours. **25 € brut par jour, soit 19,50 € net par jour, en tout 39 € : le prix de la flexibilité et de la contrainte a de quoi entretenir quelques crispations.** Voilà ce que vaut le travail pour la direction. Alors combien de voitures seront faites pendant ces deux jours et combien cela va rapporter ?

**La CGT revendique :**

* **Que la prise des congés soit respectée pour tous,**
* **Que les intérimaires soient embauchés pour qu’ils puissent profiter des congés payés comme les embauchés en CDI.**
* **Que le volontariat soit respecté et qu’il n’y ait aucune menace sur les contrats de travail, ni sur la durée et la poursuite des avenants.**

**Plus la direction nous enfume, plus le stock fond comme neige au soleil !**

Une image contenant texte

Description générée automatiquementLes travaux pour le futur montage sont en cours au bâtiment S30, les ouvriers du secteur des ouvrant P8, dans le bâtiment du M30, ont utilisé leur droit de retrait suite à des fumées qui ont provoqué des nausées et des irritations sur une grande majorité des salariés exposés.En deux semaines, c’est au minimun 5 droits de retraits sur les deux tournées occasionnant de 10 à 30 minutes d’arrêt.

**Pour ne pas arrêter les deux chaines du ferrage, la direction a juste distribué des masques en papier ! La preuve de la considération de la direction du ferrage et du site, envers les travailleurs qui lui remplissent les coffres forts.**

**La direction est responsable de cette situation car elle veut tout en même temps : les travaux + la production sans que cela ne lui coûte un centime. Les travaux doivent se faire sans mettre en danger la santé des salariés, elle doit mettre les moyens pour que les salariés PSA, les intérimaires et les ouvriers qui exécutent les travaux puissent travailler dans de bonnes conditions.**